

Faut-il défendre la langue française ?¹

Je voudrais traiter un peu plus rapidement que par une seule réponse négative la question : faut-il défendre la langue française ? Nous sommes tous d'accord : elle n'a pas besoin d'être défendue car elle n'est pas attaquée. Il convient de l'illustrer, de la promouvoir, d'aider à son développement, à son progrès pour que ceux qui la parlent s'y sentent mieux ; il faut aussi la rendre désirable pour que ceux qui ne la parlent pas aient envie de l'apprendre.

Il y a de grandes langues internationales dans le monde, l'anglais en est une. Nous souhaitons que le français ait sa place dans un monde plurilingue, pluriculturel pour que l'on ait des rapports différents à la culture, à l'univers et à notre avenir. Donc, ce que nous souhaitons, c'est qu'on se sente mieux quand on parle la langue française et on ait le désir de l'apprendre. Il faut donc cultiver un désir de la langue et ce désir est bien cultivé ici, quand on visite cet admirable institut.

Alors, faut-il défendre la langue française ? La réponse est non. Et pourtant, il y a une abondante littérature de la catastrophe et du déclin. Certaines personnes en vivent même, de cette mort du français. Quand on feuillette la presse francophone et qu'on s'intéresse aux nombreuses chroniques de langage – c'est un des genres littéraires francophones les plus prisés, tous les journaux ont leur courriers des lecteurs ou chroniques – on entend partout un cri. Quand on regarde l'étalage des libraires, on voit aussi de nombreux livres qui développent toujours la même alarme, la même angoisse : le français est perdu, il est fichu, on ne le parle plus, il est contaminé par l'anglais, il est en pleine décadence. Déparé de fautes, perclus de barbarismes, il est enfoncé par la langue anglaise. Ce cri que l'on lit partout est très réconfortant.

D'une part, il témoigne d'un intérêt pour la langue. Si tant d'écrivains prennent leur plume pour dire que le français est perdu, c'est qu'ils aiment le français. Si tant de lecteurs achètent ce livre, c'est qu'eux aussi, ils s'intéressent à cette langue. En effet, c'est une des préoccupations majeures des francophones : se préoccuper de l'état de la langue, de savoir si ce qu'on vient de dire est français. Un des paradoxes des francophones, c'est qu'ils prononcent une phrase et tout de suite après : « Oh, ce que je viens de dire est-il français ? » Oui, parce qu'ils l'ont dit.

Il y a donc une sorte de passion française – pour reprendre un terme célèbre. Je dirais plutôt que les francophones ont une religion : la langue. Cette religion est monothéiste, elle vénère un seul dieu : le dictionnaire. Il n'est pas de déjeuner familial dominical qui ne se termine par une querelle linguistique. Ce que l'oncle vient de dire, est-il français, ce que le petit neveu a écrit, est-il en bonne orthographe... Et dans ce cas-là, fâché, tout rouge, on se lève et on va voir LE dictionnaire. Même dans les plus pauvres familles, il y a sur la cheminée un vieux petit Larousse qui est le dieu de la langue incarné et présent sur le tabernacle.

En fait, les francophones ignorent qu'il y a de nombreux dictionnaires. Qu'entre un Petit Larousse et un Petit Robert il y a environ – pour l'orthographe par exemple – 3500 mots différents. Un Petit Larousse, c'est 50.000 mots. De même, chaque dictionnaire est une prise de

¹ Texte transcrit de la conférence donnée à l'Institut français de Budapest, le 22 novembre 2000. Transcription de l'enregistrement : Dóra Pető.

position. Larousse et Robert n'acceptent pas les mêmes termes comme relevant du bon usage, sans parler du Dictionnaire de l'Académie française qui est aussi une prise de position. En fait, il faudrait une religion polythéiste qui vénérerait tous les dictionnaires, les nombreux dictionnaires. Dans l'exposition sur la langue française qui vient de s'ouvrir à Bruxelles, à Lyon, à Dakar et à Montréal et dont j'ai été le responsable scientifique, j'ai tenu à ce qu'il y ait une salle sur LES dictionnaires, pour montrer qu'un même mot peut être défini de mille façons dans l'histoire, et même en synchronie. J'ai par exemple suggéré que l'on prenne le mot *ordinateur* dans les dictionnaires depuis le XVII^e siècle. *Ordinateur* : « évêque qui ordonne un prêtre » – on voit apparaître le premier sens du terme. Quand on compare les dictionnaires, on voit qu'il faut relativiser naturellement. En tous les cas, cela traduit un fort sentiment d'intérêt pour la langue.

D'autre part, ce cri concernant le déclin du français est très ancien. Il date au moins du XVI^e siècle. Si les puristes avaient raison, si le français avait été en déclin depuis le XVI^e siècle, on ne le parlerait plus tout simplement et l'affaire serait réglée. Donc, n'écoutez pas ceux qui annoncent la chute du français, ils le font depuis des siècles. J'ai été délégué général de la langue française auprès du premier ministre pendant quatre ans. J'avais à ma disposition beaucoup d'argent à distribuer, en particulier aux associations de défense du français. Associations très aimables, très sympathiques, souvent de nobles vieillards qui viennent demander de l'argent pour défendre le français. Chaque fois ils me disaient : « Si vous ne nous donnez pas d'argent – nous, qui sommes les seuls défenseurs de la langue – le français est perdu. » J'avais toujours dans ma poche pectorale une carte sur laquelle j'avais une citation. C'était : « Le français est perdu, dans dix ans, on ne le parlera plus. » Chaque fois ils me disaient : « Oh, comme c'est vrai ! » André Thérive, 1919. Cela jetait un froid.

Il ne faut pas s'inquiéter, il y a un discours puriste. Il est ancien, il est institutionnel, il est intéressant, il est sympathique mais il est faux. Je me rappelle que Vaugelas condamnait le mot *bijoutier*, qu'André Thérive condamnait le mot *parc floral* et que l'Académie française a émis un avis négatif à la création du mot *logiciel*. Le français est bien vivant et il affronte des défis. Les langues sont en rivalité entre elles puisqu'elles présentent des pays, des cultures, des économies, des technologies. Il faut relever ce défi. Le français est bien vivant pour de nombreuses raisons.

D'abord, quantitativement. On n'a jamais autant parlé le français. Pour commencer, en France. On nous dit qu'au XVIII^e siècle le français était la langue de l'Europe, la langue des élites européennes. Casanova a rédigé ses Mémoires en français, Goldoni également, mêmes les héros de l'indépendance hongroise ont écrit en français. Naturellement une élite a parlé en français. Mais en France même qui le parlait ? Quand l'abbé Grégoire, en 1791, lance une enquête pour savoir qui parle français, on arrive à un nombre extrêmement bas. Il est possible qu'au XVIII^e siècle il y ait eu au total cinq millions de locuteurs. Tout au plus. Et on ne parle plus français dès qu'on quitte les grandes villes. Au XVII^e siècle *a fortiori*. Quand Jean Racine va voir son oncle à Rodez, dès qu'il arrive à Lyon, il ne comprend plus rien. Il écrit à La Fontaine : « Je suis chez les barbares, mon vieux, je suis chez les barbares. Ces Lyonnais parlent une langue que je ne comprends pas. » L'enquête de Grégoire est tout à fait intéressante : la

Révolution a voulu diffuser la langue française pour que les citoyens puissent participer à la souveraineté nationale.

Il convient d'observer que l'unification linguistique, commencée au Moyen Âge, s'est achevée au cours du XIX^e siècle : tout le monde en France parle maintenant français, au moins. On peut le regretter, mais la dernière grand-mère qui ne parlait que basque ou breton est morte. Maintenant son petit-fils parle français : on peut construire une citoyenneté bilingue. Le français est universel en France. On lit des discours alarmistes sur le français des banlieues que les jeunes beurs, comme on dit, parlent. Peut-être, mais cela veut dire qu'ils parlent le français. Il n'y a pas de ghettoïsation de la langue. Les jeunes beurs parlent un français particulier, un français de fratrie. Après tout, les hauts fonctionnaires aussi parlent un français particulier. Le français des beurs, le français des énarques et des eurocrates à Bruxelles sont tout aussi incompréhensibles. Les jeunes beurs parlent un français particulier. Tout simplement, il faut leur enseigner le français commun. Il faut qu'ils sortent de leur quartier et il faut qu'ils utilisent un français qui permet de parler non seulement au copain de la cité mais au copain d'une autre cité, puis au copain de Montréal et de Bruxelles. Dans le monde également, on n'a jamais autant parlé le français. Le chiffre le plus pessimiste arrive à 120 millions. Disons entre 120 et 180 millions. C'est donc fort bien.

Qualitativement, là aussi. Il se trouve que je dirige un gros laboratoire scientifique d'études du français ancien et contemporain. Nous avons fait des sondages. La thèse de l'invasion de mots anglais en français ne tient pas. Il n'y a pas plus de mots anglais en français contemporain qu'il n'y en avait il y a dix, vingt, trente ans ou même cinquante ans. Il n'y en a pas plus. Simplement, ils sont différents. Il y a une anglomanie qui date au moins du XVIII^e siècle et qui fait qu'il est chic de parler anglais. Il est chic de mettre des mots anglais dans son français, c'est la mode. Mais comme disait Jean Cocteau : « Le propre de la mode, c'est qu'elle se démode. » Et donc, les mots que l'on fustige, ces mots, en général, ne restent pas. Ouvrez Proust. Il est plein de mots anglais. Mais des mots désuets. Proust parle de *sportsman*, dit : « Ce soir-là il était très *smart*. » Qui dit encore ça ? Je suis de la génération qui fait du footing. Je crois que, maintenant, on fait du jogging, ainsi de suite.

Il y a là un phénomène de mode qui ne reste pas. Nous avons dépouillé le journal *Le Monde* cette année, on a pris un article du même thème il y a dix ans, vingt ans, et trente ans. Même nombre de mots « étrangers », ils sont simplement tout autres. Donc, il n'y a pas d'invasion de mots anglais. Certes, quand on se promène dans les rues de Paris, on est peut-être frappé de voir beaucoup d'enseignes en anglais. Mais, il y a quelques mois, j'étais dans une rue de Tokyo, et toutes les enseignes que je voyais autour de moi étaient en français – personne en France ne s'est plaint de ce que les enseignes de Tokyo soient en français. On fustige les enseignes des Champs-Élysées mais croyez-moi, au marché de Châteauroux, on parle français. On parle aussi berrichon, on parle aussi un peu wolof.

Il faut être très clair sur l'emprunt. Toutes les langues empruntent des mots. Il n'y a que des langues mortes qui n'empruntent plus. L'italien est la langue qui a donné le plus de mots au français jusqu'en 1950 ; maintenant, c'est l'anglais. Des mots qui restent, qui ne restent pas. La plupart disparaissent. Après tout, le français a donné entre 40 et 60 % du vocabulaire anglais. Les Anglais sont des gens bien élevés, ils nous les rendent. Faisons attention. Il y a un discours

sur la pureté de la langue française qui peut être xénophobe. Je le dis comme je le pense. On commence par brûler des mots, après on brûle des livres et on finit par brûler des hommes. Il est certain que nous sommes tous agacés par ces mots anglais parce que nous ne les prononçons pas. Ceux des autres nous agacent. Nous avons un débat extraordinaire avec les Québécois : ils nous reprochent nos anglicismes, nous leur reprochons les leurs. J'ai participé à un colloque à Montréal qui était une discussion de sourds (ou une querelle d'allemand). On se jetait nos anglicismes à la figure. Et quand j'ai terminé, mon adversaire m'a dit gentiment : « Allez, tu viens ? On va *prendre une marche*. »

« *Prendre une marche* en français ? Ah, *to take a walk* ? O.K. ! » D'accord. Il y a des mots anglais qui s'installent parce qu'on a besoin d'eux. Le vocabulaire ferroviaire du français vient de l'anglais – *les rails, le wagon*. Même le *tunnel*. (C'est l'ancien français : le français *tonnel* passé en anglais *tunnel* qui est revenu). Donc, attention à la xénophobie, il n'y a pas de danger de contamination. La qualité du français n'est pas pire qu'avant. Et d'ailleurs, comment juger de cette qualité ? La langue actuelle n'est pas celle de Proust, qui n'est pas celle de Hugo, qui n'est pas celle de Racine, qui n'est pas celle de Villon. Dans chacune de ces langues, on a écrit des chefs-d'œuvre. Demain on écrira un chef-d'œuvre dans la langue française actuelle.

Le seul risque et il est majeur, est celui de l'abandon : qu'en France, en francophonie, dans certains secteurs on abandonne la langue française. C'est cela, le danger. Qu'on fasse de la science, de l'économie, de la gestion d'entreprise dans une autre langue. L'anglais pour ne pas le nommer. C'est cela qui est grave. C'est beaucoup plus grave qu'un mot d'anglais par-ci par-là. Le risque est qu'une autre langue – l'anglais à l'évidence – porte les couleurs de la modernité. Et que l'on considère que pour dire le monde moderne, il faut une autre langue. Que le français n'est pas capable de dire la modernité. Nous savons que certaines entreprises françaises en France ont des conseils de direction en anglais. Le français est une langue internationale, une langue officielle aux Jeux Olympiques, en particulier, à Bruxelles. Le gouvernement français m'a envoyé à Nagano, au Japon pour vérifier que le français était présent aux Jeux Olympiques. J'ai passé une semaine aux Jeux Olympiques avec les sportifs. C'était passionnant ! J'ai employé ma journée à demander les toilettes, à dire que j'avais perdu un enfant, à écouter la remise des médailles. Et j'ai vérifié que le français était présent aux Jeux Olympiques. Et, de même, à Bruxelles nous veillons à ce que le français soit présent. Si l'on abandonne le français, c'est qu'il n'est pas senti comme une langue de la modernité : c'est là le vrai défi.

Le français, c'est la langue de Victor Hugo, c'est aussi la langue d'un pays qui a fait les T.G.V. Il faut le rappeler ! Comment faire que le français soit aussi désirable, soit aussi capable d'exprimer le monde moderne ? Il faut trois choses. Et c'est le plan de mon exposé, je commence enfin ma conférence.

Premier point : désacraliser la norme. Deuxième point : moderniser la langue dans tous les secteurs où elle requiert cette modernisation. Troisièmement : ouvrir le français à la diversité. Cela peut sembler paradoxal, mais c'est ainsi, en faisant confiance à la langue, en étant chaleureux avec elle, que l'on peut l'aider à progresser. Alors, relativiser la norme : je crois que le français est d'une rigueur normative trop forte. Il faut cesser d'être assis sur le bloc dur du

bon usage, de condamner toutes les variantes, de dénoncer tous les progrès, il faut faire confiance à la langue, accepter son progrès, favoriser ses échanges. Je parle du français en France. On pourrait dire que la situation du français en France est celle, par un néologisme, de la *monoglossie*. Les linguistes et les sociolinguistes ont depuis longtemps forgé le concept de diglossie. Ce mot désigne les pays dans lesquels il y a au moins deux langues. Une langue généralement légitime, écrite, grammatisée, qui s'enseigne, et une langue moins légitime, orale, qui ne s'enseigne pas.

De nombreux pays dans le monde connaissent cette situation. Eh bien, par paradoxe, on pourrait dire que la France connaît une monoglossie. On considère qu'en France il y a une seule langue, et que cette langue est unique, homogène, attachée à un bon usage strict avec un dieu vengeur au-dessus qui punit toutes les fautes. Orales ou écrites. D'ailleurs, on dit « faute d'orthographe ». Le terme est moral, on ne dit pas « une erreur ». On fait une faute d'orthographe. Et si vous avez commis une faute d'orthographe, vous êtes marqué au front pour la vie.

On a là le résultat d'une construction historique. Très ancienne, positive dans la mesure où on a construit le français comme un bloc dur, solide, qui a permis un lien à l'État, une citoyenneté et puis la francophonie. Pourquoi la norme est-elle si rigide en France ? Pour des raisons historiques : la particularité de ce pays, c'est que l'État s'est constitué dans un lien à la langue. On cite souvent le XVI^e siècle, l'édit de Villers-Cotterêts. Bien sûr, il faut remonter beaucoup plus loin.

J'ai consacré un petit livre aux *Serments de Strasbourg*, mon texte français préféré, car c'est le premier et le plus court. 842 – premier texte en français, premier texte dans une langue romane en général. Le premier texte en français est un texte diplomatique. Un texte qui fonde la France, l'Allemagne (le conflit franco-allemand), qui fonde l'Europe. Un texte qui exprime une sorte de pressentiment national et linguistique car les *Serments de Strasbourg* ne sont pas écrits dans une langue dialectale mais dans une langue que je trouve transdialectale, presque nationale. On a écrit une bibliothèque entière sur ce texte pour savoir en quel dialecte il a été écrit. J'ai tranché le nœud en disant : dans aucun. Il est écrit dans une langue nationale. C'est-à-dire que le premier texte rédigé en français est un texte qui institue l'État en énonçant une langue déjà commune. Écrite, monumentale. L'État non seulement se préoccupe de la langue en français mais il est constitué par elle : avec François I^{er} on a la naissance d'une sorte de langage de français du roi. La Révolution a chaussé les bottes de la monarchie. Il y a une continuité parfaite. La monarchie française a institué un lien entre l'État et la langue. La Révolution a ajouté un troisième terme : la nation.

Nation, langue, État. Au XVIII^e siècle, l'Ancien Régime considérait que le français était la plus belle langue du monde, une langue universelle car une langue de clarté, d'esprit d'analyse. Voyez Rivarol. Une génération après, les révolutionnaires disent et publient que le français est la plus belle langue du monde, une langue universelle, car c'est la langue des Droits de l'Homme, de la Liberté, de la République. Ce qui fait que, de droite à gauche, on considère que le français est une langue universelle et très belle. Et c'est la langue de la nation. La République n'a pas cessé de conforter ce lien : État-langue-nation. C'est un socle dur sur lequel s'est

appuyée l'école de la République au XIX^e siècle pour diffuser une langue nationale. Ce qu'on a fait au XX^e siècle, c'est étendre au monde ce lien entre la nation et la langue, cette habitude de fabriquer du politique avec la langue.

On a créé la francophonie qui est simplement une extension au monde de ce geste naturel. Nous autres francophones, nous avons un rapport politique à la langue. Nous sommes citoyens d'abord à travers la langue. Et l'école a pour but d'enseigner d'abord le français. Vous savez, un maître d'école en français, cela s'appelle curieusement *un instituteur* (féminin : *institutrice*). J'ai cherché récemment d'où vient le mot. C'est très beau parce qu'un instituteur, cela institue, l'école est une institution. Mais si l'on cherche la source d'*instituteur*, on la trouve pendant la Révolution. Car la Révolution a compris que l'on ne pouvait pas traduire les lois dans tous les dialectes. C'était un échec. Et qu'il fallait – au contraire – diffuser la langue française pour que tout le monde puisse lire la loi, voter et – disait l'abbé Grégoire – critiquer le gouvernement. Ce qui est très français. Donc on diffusera la langue française. Que demande la Convention ? Que l'on crée dans chaque village une école. C'est le premier texte qui parle d'une école républicaine. Et cette école – dit le texte – sera confiée à un instituteur de langue française. L'expression peut être ambiguë. Elle ne veut pas dire : un instituteur qui soit de langue française. C'est un instituteur de langue française. Quelqu'un qui est là pour l'instituer. On a ouvert les premières écoles et puis il a fallu attendre de nombreuses années pour que la loi soit généralisée, pour instituer la langue. L'école a pour but de diffuser la langue. Être citoyen, c'est avoir rapport à la langue.

Quand les pays africains décolonisés, et légitimement décolonisés, ont voulu garder un lien avec l'ancienne métropole, quand des gens comme Léopold Senghor (qui était francophone, francophile, et même académicien) ont voulu maintenir un lien, Senghor est allé voir le général de Gaulle et lui a dit : « Maintenons un lien entre nos pays et maintenons ce lien au nom de la langue. » La francophonie se bâtit sur la langue.

Cela paraît un pléonasme mais ouvrez les statuts du Commonwealth. Quand le Commonwealth a été fondé en 1932, des statuts ont été pris à Westminster. Le mot *langue anglaise* n'apparaît pas dans ces statuts. C'est très tardivement, dans une réunion du Commonwealth qu'on voit l'expression *sharing a culture and a language*. Mais c'est à l'image de la francophonie. Le Commonwealth ne s'est pas fondé sur la langue anglaise. Il s'est fondé sur la reine d'Angleterre. La langue française est à la francophonie ce qu'a été la reine d'Angleterre au Commonwealth.

La francophonie est une construction politique sur la langue : de part en part le lien de l'État, de la langue et de la nation est constitutif. Par suite, on a créé toute une série d'institutions qui sont des institutions d'État. Ce qui permet de solidifier le bon usage et quelque chose qui est toujours lié à un lien d'État, à l'institution. Un exemple (je ne veux pas être trop long) : l'Académie française.

Si l'on compare l'Académie française avec les autres académies, on voit ce lien à l'État. Très fort. L'académie est une invention italienne. D'ailleurs le mot est italien ; c'est un mot grec, mais qui a d'abord existé en italien. Donc *Académie française*, c'est un mot étranger ! Les académies sont des clubs de poètes qui se réunissent pour dire des vers, boire du vin et dire du

mal de leurs confrères. Cela concerne la plupart des académies dans tous les pays du monde. Et la France, avec du retard sur l'Italie comme d'habitude, a créé au début du XVII^e des académies. Des clubs privés, cooptés, où l'on pratiquait les choses dont j'ai parlé. Jusqu'au jour où Richelieu a vu l'intérêt d'avoir une institution d'État. Il a fait venir le brave abbé qui était secrétaire de cette académie, lui a dit tout le bien qu'il pensait de lui, de son club et lui a proposé un local, du chauffage, des plumes, de l'encre, des livres, plus tard un peu d'argent et des statuts. Les académiciens se sont laissé faire une douce violence et ont accepté d'abord les statuts. Ouvrez les statuts de l'Académie française, ce sont ceux d'un corps de l'État. L'Académie a un sceau, elle scelle de cire bleue, cire royale, tous les actes qu'elle expédie – dit le texte. Et l'article I des statuts précise : nul ne pourra être admis à l'Académie française s'il n'a pas l'accord du protecteur. Le protecteur, c'est Richelieu, le premier ministre. Article II : l'Académie a un sceau dont elle scelle les actes. Que voit-on sur ce sceau ? On voit Richelieu, Armand, duc de Richelieu. L'Académie française au XVII^e siècle quand elle prenait un acte concernant la langue, elle le scellait avec l'image de Richelieu. Le parlement de Paris a traîné des pieds pour accepter ces statuts. Il a traîné deux ans parce que c'était un concurrent. Formé de juristes intéressés par la langue, le parlement, c'était Ménage. Il a vu dans l'Académie une rivale.

L'Académie est un corps de l'État. Elle a un budget, le perpétuel a un rang protocolaire, il a une voiture avec chauffeur, un magnifique logement, etc. Et un rang dans la République. Il y a un protocole républicain qui liste les rangs : si vous invitez chez vous à la fois le premier ministre, un évêque, le président de la République, un ambassadeur... il faut savoir où placer tous ces gens-là. Si vous invitez le perpétuel (ou la perpétuelle !), il faut savoir où l'asseoir. Le perpétuel de l'Académie française est très haut dans le protocole républicain. Aucun rapport avec l'Académie Royale de Belgique, ou l'espagnole, ou d'autres. Au fond on est académicien, comme on est préfet, général, ambassadeur. Mais cela dure plus longtemps.

La notion du bon usage qui date de l'époque de l'Académie française, est très clairement de nature sociale.

Pour définir le bon usage, on a un débat passionnant au début du XVII^e siècle. Au XVI^e siècle, les grammairiens étaient assez libéraux, ils considéraient que le bon usage s'entendait aux Halles, au parlement, au Louvre, etc. Les Halles sont vite éliminées. Au XVII^e siècle, les deux sources du bon usage possibles étaient le parlement et la cour. Le parlement : des juristes, des historiens du droit, donc des historiens de la langue car ils lisent les anciens textes. Ils connaissent l'histoire de la langue, ils sont érudits, sont relativistes. Quand on connaît l'histoire d'une langue, on sait qu'une langue bouge et qu'une norme ne peut pas être trop stricte. Et leur héros, c'est un grammairien qui a perdu la bataille. La preuve est qu'on l'a oublié. Ménage est ridiculisé par Molière qui est du côté de la cour. Ménage est un auteur d'étymologie, c'est un historien de la langue ; on a là une source quasi universitaire, académique du bon usage. En rivalité : la cour. C'est-à-dire l'Académie française. Puisque le pouvoir transforme l'Académie en un corps de l'État, l'Académie doit donner des règles sûres et certaines à la langue. C'est sa mission. À l'article 33 seulement. Les 32 premiers articles définissent le corps qu'est l'Académie et pour cela elle a comme héros Vaugelas. Vaugelas, lui, c'est un noble de Savoie, il

est admis à la cour, il fréquente les marquises. On peut se le figurer ainsi – il est dans un salon, il est dans un coin, il écoute la marquise, il prend des notes.

Car l'autre source de bon usage, c'est la marquise. C'est quelqu'un qui entend le roi. Le roi est la bouche mais la bouche opaque, source du bon usage. Les courtisans entendent, répètent. Le laboratoire du bon usage, c'est le salon, la marquise – qui est une femme, donc plus près de la nature – elle ignore le latin, elle connaît l'usage. Il y a un féminisme pervers dans cette notion de bon usage féminin. La marquise, c'est celle qui naturellement dit le bon usage. Le grammairien, l'Académie sont là pour écouter, noter et insérer dans le dictionnaire. Ce qui explique que le parlement était très réticent à accepter les statuts de l'Académie française, car il reconnaissait sa défaite. C'est Vaugelas qui a gagné sur Ménage. On peut le regretter, c'est ainsi. Et comment Vaugelas définit-il le bon usage ? « C'est l'usage de la plus saine partie de la Cour. » Définition courtisane du bon usage, définition sociale, liée à un système d'Ancien Régime avec le roi, les salons, l'Académie française ; cela implique aussi l'inquiétude. Ce qui me frappe chez les francophones, c'est leur sentiment d'insécurité par rapport à la langue. À la fois on considère qu'il y a une norme extrêmement rigide qui s'impose, mais on l'ignore la plupart du temps. Et on pense qu'on est toujours un peu loin de cette source. Il est vrai que les marquises sont mortes. Il n'y a plus de marquises, la source est éteinte.

Pour moi, cette insécurité est constitutive, elle est courtisane, de même que le courtisan doit être dressé pour se demander s'il va plaire au roi. Si ce qu'il porte est à la mode, si les rubans verts sont de bon goût.

Alceste est ridicule dans *Le Misanthrope*. Il porte des rubans verts. C'est démodé, il ne le sait pas. Alceste est quelqu'un qui dit toujours : *je treuve*, alors que la jeune génération, Célimène en tête, dit : *je trouve*. Tout le monde éclate de rire. Alceste est quelqu'un de démodé dans sa langue, dans son habit. Le courtisan est toujours dans l'insécurité. Ce que je porte, ce que je dis, est-ce bien ? D'où ce système de Vaugelas en remarques pointillistes et toujours lié à la mode. La source de l'insécurité linguistique du francophone est dans ce lien Académie – cour – royauté et pratique courtisane.

Tout ceci explique la situation actuelle : une norme qui est solide ou du moins que l'on imagine solide, très solide, l'État, la nation (parce que la République avait ajouté à tout ce système la nation), l'école, un peu d'inquiétude et l'idée qu'il faut vénérer cette norme. On la vénère d'autant plus que ce dieu est un peu opaque. La norme est un dieu absent.

La meilleure grammaire française, *Le bon usage* a été écrite par un Belge. Il y a chez nos amis belges un grand sentiment d'insécurité. Ils ont l'impression de ne pas parler la bonne langue car ils ne sont pas français. Il faut dire à nos amis belges : « Votre français est aussi légitime que le français parlé à Paris, à Lyon, à Montréal ou à Dakar. » Mais ce n'était pas par hasard si la meilleure grammaire normative est belge. On voit les raisons historiques, politiques, idéologiques qui font que cette norme s'est solidifiée sinon de fait du moins en représentation. Dès lors, on n'y touche pas.

Car toucher à la norme, c'est toucher au lien constitutif que nous avons avec l'État, avec la citoyenneté et avec la nation. Toucher à l'accent circonflexe, c'est mettre en cause l'État. Faire progresser la langue française – on a besoin de cette progression – c'est toucher à ce lien stable. Toucher à l'orthographe, c'est déstabiliser le citoyen ; dire *la ministre*, c'est déstabiliser l'État.

Il faut donc ne pas craindre de dire : toute langue a une norme mais cette norme ne doit pas être sacralisée.

Il faut partager un français qui permet de se comprendre, de communiquer entre Budapest, Montréal, Lyon, Dakar. Mais il faut admettre les variations. On parle un français légitime dans la Sarthe, à Lyon, ici, à Dakar, à Bruxelles. Il y a une norme commune avec des variations. Mais cela, c'est difficile à faire admettre car on touche à la monoglossie, qui est – pour moi – un phénomène massif de représentation. Nous, les francophones, avons une représentation de notre langue qui n'est pas du tout ce que nous prononçons. Amusez-vous ! Enregistrez clandestinement un francophone ! Interrogez-le après sur sa langue ! Il va dire : « En français, on met *ne* pour la négation, on utilise le passé simple » ainsi de suite. Vous mettez le magnétophone, c'est tout le contraire. C'est une sorte de schizophrénie langagière.

Un exemple que je raconte souvent. Au début du siècle, un jeune Danois qui s'appelait Nyrop, est venu en France car il voulait rédiger une grammaire historique du français. Il est venu à Paris rencontrer des grands maîtres pour les interroger sur le français contemporain. Et un jour, il va voir un de ces maîtres, grand maître de la Sorbonne, il discute avec lui et au moment de partir, il lui dit : « Oh maître (on disait *maître* au professeur à l'époque), j'ai oublié de vous poser une question. On m'a dit qu'en français contemporain le pronom *il* au pluriel a tendance à perdre le *l* final ». Le grand maître de la Sorbonne qui était professeur de linguistique, phonéticien, le regarde et lui dit : « Quoi ? » Le Danois : « On m'a dit que le pronom *il* au pluriel a tendance à perdre le *l* ». Il dit : « Mais c'est faux, c'est complètement faux, c'est insensé, ceux qui vous ont dit ça, i savent pas ce qu'i disent ».

Si l'on veut que le français n'ait plus cette image de langue archaïque, sclérosée, arc-boutée sur une norme passée, il faut aider à son progrès. C'est-à-dire qu'il faut la développer, ce qui requiert une modernisation.

Trois exemples. D'abord : la terminologie. Il est évident que le monde moderne est scientifique et technique. Si l'on veut dire ce monde, il faut du vocabulaire.

Depuis 1972, en France, nous avons des Commissions Ministérielles de Terminologie. (En France tout est ministériel, national. D'autres pays ont des producteurs privés, ou public et privés, comme en Allemagne.) Nous avons des commissions qui travaillent très bien. Il y en a une vingtaine en ce moment. Il faut des commissions formées de techniciens, de grammairiens, de poètes aussi bien sûr, (la langue doit être belle), de journalistes pour créer du vocabulaire. Un vocabulaire qui s'impose à l'État. Les fonctionnaires français parlent français, ils doivent utiliser le français et seulement le recommander au public. On dit au citoyen : si vous ne voulez pas utiliser de l'anglais, ou en français un mot anglais opaque, on vous propose un mot français transparent, bien formé, à vous d'accepter ou pas.

Je m'en suis occupé pendant quatre ans, et j'étais étonné de voir que toutes les fois que l'on publiait une liste de mots, on obtenait au mieux un sourire. Les journaux publiaient des articles amusés sur ces « braves gens qui créent des mots en français ». Amusés, au mieux amusés, au pire, ironiques. Alors qu'il faut créer du vocabulaire. Il faudrait donc qu'enfin on accepte aussi facilement un mot nouveau français qu'un mot anglais ! Or, il y a de très grandes réussites.

J'ai pris l'exemple de *logiciel* tout à l'heure. Qui penserait que *logiciel* a été créé par une commission ? Le président de la République, François Mitterrand me demande : « Monsieur le

Délégué Général, que faites-vous dans vos fonctions ? » Une question terrible ! « J'aide à créer des mots, Monsieur le Président. » « Ah bon, citez-m'en un ! » Par modestie, je cite un mot que mes prédécesseurs avaient aidé à créer. « Monsieur Le Président, le mot *logiciel*. » « Ah bon, mais personne n'a créé ce mot, c'est un mot de la langue, un mot naturel. » J'ai répondu : c'est la rançon du succès.

Logiciel est devenu productif et on a créé depuis : *didacticiel*, *ludociel*, ainsi de suite. C'est parfait. Nous avons un vocabulaire de l'informatique absolument complet. Et nous travaillons naturellement avec les Québécois qui produisent beaucoup de mots, avec les Belges, les Suisses et nous allons créer en Afrique des organismes de production de terminologie. C'est très important car il faut créer des masses de vocabulaire.

Une centrale nucléaire, c'est vingt mille mots. Et il faut traduire les normes, les manuels. Les manuels d'entretien d'un Boeing entassés pèsent aussi lourd que le Boeing. Si on veut pouvoir entretenir un Airbus en français, il faut tout un vocabulaire, que l'on doit créer mais surtout accepter. Donc ne pas sourire.

Je me rappelle la première fois, *baladeur* a été créé sous mon mandat, la première fois que j'ai dit à ma fille – qui était jeune à l'époque – *baladeur*, elle s'est moquée de moi. Deux ans après, un jour elle m'a dit : « Tiens, je cherche mon baladeur. » J'ai dit : « Quoi ? Que cherches-tu ? Ton baladeur ? » Bizarre, bizarre. Donc, il faut être courageux, audacieux et puis y aller. Créer des mots. Tous ne prennent pas, bien sûr. Mais ceux qui prennent, prennent bien.

Alain Decaux, ministre de la francophonie, était revenu de Dakar très heureux. Il m'avait dit : « Vous savez où on achète son essence à Dakar ? J'ai dit : "Station service" ». « Non, une *essencerie* ». Parfait. Les Sénégalais ont inventé *essencerie*, adoptons. À Paris, il y a des épiceries qui ferment tard le soir. On les appelle *l'arabe du coin*. (Parce que c'est un Berbère qui les tient...) Au Québec on appelle ça un *dépanneur*. Un *dépanneur*, c'est très bien. Il vous dépanne. C'est celui qui vous vend un litre de lait à dix heures du soir.

Je rêve sur internet d'un vaste trésor, un vaste trésor de mots francophones et dans lequel on pourrait puiser. Et si un mot a été bien inventé par un Sénégalais, on le prend. Et puis on échange. On fait une grande bourse aux mots. C'est un signe de vitalité. Car la langue française crée beaucoup. Une année de journal *Le Monde*, c'est trente mille mots nouveaux.

Deuxième exemple où nous sentons la réaction de purisme, c'est la féminisation. C'est une autre conférence, mais il est évident (là, je parle pour la France) qu'il faut suivre ce qu'ont fait nos amis québécois, belges, suisses en introduisant la parité sociale dans la langue. Il ne faut pas écouter les matchos puristes qui disent que le masculin est le genre noble en français, et qu'il faudrait dire *Madame le Ministre*. On dit *Madame la boulangère* ! Ministre, c'est sérieux, boulanger, ça ne l'est pas. Il faut combattre ce sexisme de la langue. Sexisme récent. *Madame le Ministre*, c'est très récent. Avant, on disait *Madame la Marquise*.

On a toutes les raisons linguistiques, sociales, de créer des féminins en français. Une ministre, une journaliste, une directrice, une conseillère d'État, ainsi de suite. Premier intérêt : la langue est moins sexiste. Quelle belle image que nous donnons. Deuxième intérêt : nous montrons que nous avons su la moderniser. Car pour les Français de France ce phénomène a été mis en route il y a seulement trois ans. Il est maintenant général : voilà une langue qui peut évoluer. Et troisièmement cela fait 20-25.000 mots féminins que la langue a créés. Elle a même

créé un suffixe. Ce n'est pas tous les jours qu'on crée un suffixe. Le suffixe féminin *eure*. Que l'on avait dans *prieure*, *supérieure*. Que l'on a maintenant dans *professeure*. Une *professeure* avec un *e*. Je l'ai vu maintenant bien attesté en français de France. Récemment, mon ami Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française a écrit dans *Le Monde* « une *professeure* ». Donc, si un académicien l'écrit, c'est que c'est normal. C'est un signe de vitalité, je regrette simplement que les puristes s'y opposent.

On a une situation en France totalement surréaliste où un changement linguistique général s'est opéré et où les puristes écrivent des articles pour dire : non, il ne faut pas dire *Madame la Ministre* – ce que tout le monde dit. Dans quelques siècles on pourra attester... Vous savez, au IV^e siècle, il y avait un grammairien qui s'appelait Probus. C'est très bien pour un grammairien, Probus. Il détestait la langue qu'il entendait autour de lui. Il a donc publié une liste qu'on appelle l'*Appendix Probi*, la liste de Probus, une liste du type « dites et ne dites pas ». Alors « dites » : il n'y avait que lui qui disait ça, c'est du vieux latin et « ne dites pas » : exactement ce qu'on disait. « Dites *oves*, ne dites pas *berbices* ». Merveilleux. J'en déduis que tout le monde disait *berbices*. C'est l'ancêtre de *brebis*. Dites *omnes*, ne dites pas *toti*. Très bien. Tout le monde disait *toti*, c'est l'ancêtre de *tout*. Les puristes sont très utiles. Il faut les lire à l'envers.

Troisième exemple : encore une guerre civile à laquelle j'ai eu le bonheur, le malheur de participer. Il y a tout juste dix ans, à la demande du premier ministre, Michel Rocard, j'ai animé un groupe de réflexion qui a proposé une modeste petite réforme de l'orthographe. À l'époque, c'était en plein accord avec nos amis québécois, belges, suisses, africains, mais aussi avec l'Académie française. Celle-ci publie son nouveau dictionnaire en fascicule. Dans chaque fascicule, elle diffuse cette réforme. Il y avait donc un accord des élites pour corriger quatre cents mots du français, mettre enfin un accent grave à *évènement*. Vous savez que, quand l'Académie a publié son dictionnaire au XVII^e siècle pour la première fois, sans doute que le *prote* a manqué de *è*. Il a mis un *é* en se disant : « Personne ne s'apercevra ». Bien, on doit écrire *évènement* avec un « e accent aigu » alors qu'on dit *évènement*, comme on dit *avènement* ou *Chevènement*. C'est la même phonologie. Eh bien, enfin on écrit *évènement* avec un « e accent grave » sur le deuxième *e*, l'Académie est d'accord et tous les dictionnaires maintenant le reprennent.

Donc, ce n'était pas quand même la révolution. On a mis un deuxième *r* sur *charriot*, un accent grave à *évènement*, eh bien, la France a été à feu et à sang pendant plus d'un mois. J'ai dû courir de télévision en radio où je me suis fait agresser par tout le monde. Je n'étais pas fier. Je suis tombé sur des gens, (des écrivains, des politiques aussi, c'est vrai) des hommes de la rue qui me disaient : « L'orthographe, il ne faut pas y toucher. » Et j'ai vu (et c'est pour cela que je termine mon deuxième point là-dessus) une réaction puriste populaire. Pour la féminisation, c'est un purisme des élites. Le peuple féminise. Il a toujours féminisé. On dit au lycée *ma prof* et à l'usine *ma chef*. Mais avec l'orthographe, on a un purisme du peuple. Les gens à l'école ont sué pour apprendre l'orthographe. Ils l'ont enfin maîtrisée et voilà quelques technocrates qui veulent y toucher. Je me suis fait traiter de technocrate. Et Maurice Druon, le perpétuel de l'Académie française également.

Surtout, l'orthographe est la face visible de la langue. C'est la langue écrite, c'est la langue normée, c'est la langue de l'école, c'est donc la langue de l'État. Apprendre l'orthographe, c'est

adhérer à ce modèle idéologique d'une langue écrite, normée, autoritaire, arbitraire, c'est la plus belle image de la langue française, telle que les siècles l'ont construite. L'orthographe est le symbole même de la langue française historique. Arbitraire, autoritaire, enseignée par l'école, écrite, et que l'on doit suivre aveuglément... elle symbolise la monoglossie. Et donc nous, technocrates, nous venions casser cela. Nous avons touché – pour quatre cents mots – au lien du peuple et de sa langue. Alors certes, nous autres linguistes, nous disions : « Mais non, mais non, la langue, ce n'est pas ça, ce n'est pas l'orthographe. » J'ai dit des choses un peu bêtes comme : « L'orthographe n'est que le vêtement de la langue. » Non, non ! L'orthographe n'est pas le vêtement de la langue. L'orthographe est malheureusement – je dirais – le corps de la langue française. Mais le corps historique, le corps d'État de la langue.

Il est donc très difficile de toucher à l'orthographe. La prochaine fois – ça ne sera pas moi – il faudra commencer par des années de pédagogie. Démocratique. Pour dire aux gens : « Attendez, attendez ! L'orthographe a été fixée au XVII^e siècle par une élite, latinisante. » L'orthographe a évolué. J'ai rencontré beaucoup de gens qui me disaient : « L'orthographe est ainsi depuis des siècles. Vous ne devez pas y toucher. » Quelle erreur ! Mais quel mythe ! L'orthographe a bougé continuellement. Philippe Sollers m'a dit : « Si vous touchez à l'orthographe, il faudra rééditer les classiques ». J'ai répondu : « Mais Philippe, il faut rééditer les classiques. Prenez *Le Cid* de Corneille. Un mot sur deux a depuis changé d'orthographe. De par l'action de l'Académie elle-même. » Cette idée que l'orthographe est ancienne, qu'il ne faut pas y toucher, que c'est le monument de la langue, il faut au moins cinquante ans de pédagogie, d'enseignement de l'orthographe historique pour la réduire.

Troisième point : si l'on veut que les locuteurs se sentent mieux dans leur langue et si l'on veut que les non-locuteurs désirent l'apprendre, il faut aussi ouvrir cette langue à la diversité. Désacraliser la norme, moderniser ce qui est possible, et enfin, s'ouvrir à la diversité.

Les avantages de la monoglossie sont nombreux. Une langue commune est une langue de l'intégration. On s'intègre à la citoyenneté française d'abord par la langue. Je représente ici une conception de la République par laquelle on s'intègre, on devient citoyen – par la langue. Le nom que je porte en dit long. On a pu construire aussi un projet politique. Il est évident que la francophonie n'est pas une idée française. C'est une idée sénégalaise, puis québécoise.

J'ai eu le bonheur d'assister à un sommet des chefs d'État des pays francophones. Il est émouvant de voir tous ces gens qui devisent en français et qui communiquent dans l'amour d'une langue. La monoglossie a de nombreux avantages. Ceci dit, j'aimerais développer ses inconvénients.

Le resserrement sur une norme sacralisée. C'est d'abord une surdité à la diversité. C'est ce qui frappe en domaine francophone. On a l'impression qu'il y a une seule langue, que cette langue est unitaire, homogène, que c'est la langue de Paris et que tout le reste, c'est de la non-langue. Un continent totalement inexploré : les français régionaux. On a parlé des dialectes et des patois. Mais entre la langue parisienne, et les dialectes et langues régionales, il y a tout ce français régional qui est laissé à l'abandon. Le laboratoire dont je m'occupe a publié un dictionnaire des français régionaux. Que l'on soit né à Bruxelles, à Nancy, dans la Sarthe, à Lyon, on a tous une quarantaine, une cinquantaine de mots régionaux qui sont des mots

français, tout à fait légitimes, qu'on a droit d'utiliser. Et ces mots sont très peu repérés dans les dictionnaires qui sont les dictionnaires de la langue littéraire et de la langue parisienne.

Quand je suis arrivé à Paris à l'École Normale Supérieure, j'ai invité un de mes camarades de promotion parisien à dîner. Je l'ai attendu. Midi, midi et demie, une heure, une heure et demie. Il n'est pas venu. Il s'est présenté le soir.

Je viens d'une région (qui en fait est majoritaire en francophonie) où on déjeune le matin, on dîne à midi, on soupe le soir. On fait cela à Bruxelles, dans la Sarthe, au Québec, à Lyon aussi. C'est-à-dire qu'en fait, ce qui est normal – excusez-moi – c'est déjeuner, dîner, souper. Déjeuner, c'est briser le jeûne. Ce sont les Parisiens qui ont tort. D'ailleurs la preuve : que font-ils le matin, les Parisiens ? Ils petit-déjeunent ? Néologisme, très maladroit. En fait, ce qu'on croit être la norme du français, c'est – pour moi – un régionalisme parisien. Pourquoi ? Parce qu'on a toujours déjeuné le matin, dîné à midi. Et puis on a dîné à midi, midi et demie, une heure... en attendant le retour du roi de la chasse. Et le roi rentrait à deux heures, trois heures, quatre heures et le dîner parisien a suivi. Alors, en attendant le roi, on donnait un spectacle de théâtre. Ce qui explique que la représentation théâtrale d'après-midi soit une « matinée ». Les Parisiens en attendant le roi ont dîné de plus en plus tard, le déjeuner a suivi. Et donc, on a dû créer le petit-déjeuner.

Corrigeons tous les dictionnaires. Dîner : repas de midi. Entre parenthèses : sauf régionalement, à Paris : le soir. Revanche des Lyonnais. Grandeur des français régionaux. Et la francophonie est riche de cette diversité.

On a des milliers de mots. En France, en Belgique, au Sénégal, partout, il faut leur donner de la dignité. À l'époque où je préparais une exposition à Dakar, j'ai discuté avec un éminent écrivain sénégalais qui me disait : « Ma langue française, elle a de la dignité. » J'ai trouvé cela très beau. Toutes les langues françaises dans le monde ont une égale dignité. Et une égale richesse. Le français régional comme continent à explorer, et – je dirais presque – à exploiter.

Deuxième oubli extraordinaire : la France est un pays où l'on parle énormément de langues. Là aussi, la monoglossie est telle que l'on considère qu'en France, on parle une seule langue. À la demande du gouvernement, j'ai établi une liste des langues parlées en France, et qui pouvaient être reconnues au titre de la Charte européenne. Quand j'ai publié ma liste, les journaux ont dit : « Il est devenu fou. » Soixante-quinze langues. L'Allemagne est le pays qui a reconnu le plus de langues dans cette charte : sept. La Croatie : également sept. Mais elle a compté le serbe parmi les langues régionales de Croatie. Bien sûr, il y a les vingt-neuf langues de la Nouvelle-Calédonie. Mais rien qu'en France métropolitaine, on arrive à trente-cinq langues. Basque, breton, corse, flamand, alsacien, berbère, yiddish, arabe dialectal, arménien, ainsi de suite.

Il y a une grande richesse de langues en France. Et tout le monde parle au moins français. Donc, la citoyenneté est respectée, on peut très bien être aussi locuteur d'une autre langue.

Il y a un mot terrible de Napoléon que j'ose à peine citer mais que j'aime beaucoup. On lui disait : « Dans votre armée, les Alsaciens parlent alsacien. » Il a répondu : « Tant pis s'ils parlent alsacien, l'important, c'est qu'ils sabrent français. » Il faut impérativement savoir sabrer français naturellement, mais on peut parler alsacien. Cette surdité à la diversité peut conduire à un isolement de la France au sein de la francophonie. En effet, on a coutume de dire que tous les

pays francophones sont au moins bilingues. Sauf la France et Monaco. Pour Monaco, je ne sais pas si le monégasque est encore vivant mais ce que je peux dire, c'est que si on continue à penser que la France est unilingue, on l'isole au sein de la francophonie. La France est officiellement, politiquement unilingue, et c'est une bonne chose. La République a une langue, c'est la langue de l'intégration, républicaine. Elle est politiquement unilingue, mais elle est culturellement plurilingue.

La France est un pays plurilingue. Ce qu'il faut bien voir, c'est que la francophonie est formée de pays au moins bilingues, voire plurilingues. Cela signifie quoi ? Que le français est une langue de dialogue.

J'arrive à ma conclusion. Le français est une langue de dialogue. Il serait regrettable qu'en France, au nom de la monoglossie, on néglige cet aspect. Que l'on se moque des français régionaux, que l'on méprise ou brime les autres langues parlées en France, que l'on se gausse du français parlé avec un accent québécois ou belge et que l'on se ferme aux pratiques des langues étrangères.

La force du francophone, c'est qu'il parle aussi anglais, néerlandais, wolof, arabe, etc. C'est-à-dire être francophone dans le monde, c'est parler français et une autre langue. Toujours. Or, en France aussi il y a de jeunes citoyens français qui parlent d'autres langues.

Je prends un exemple. Le catalan est très vivant en France. À Perpignan on entend du catalan dans les rues de la part de gens qui, par ailleurs, parlent français. Or le catalan est parlé en Espagne, de l'autre côté des Pyrénées. Les liens économiques et culturels sont étroits avec la Catalogne. On a créé dans l'académie de Toulouse un enseignement en collège, et au lycée commun de catalan, castillan, occitan. Les enfants qui entendent de l'occitan chez eux, qui ont la phonologie de l'occitan dans l'oreille, ont une clé qui leur ouvre les langues romanes.

Nous avons, rien qu'avec les langues romanes parlées en France (provençal, occitan, catalan), une ouverture à cette Europe de Sud qui est importante. La France est un pays méditerranéen. Or, nous savons que l'Europe politique a tendance à être dirigée par les pays du Nord. On a tout intérêt à serrer les coudes avec des pays de Sud : Portugal, Espagne, Italie.

Si nous avons des jeunes qui deviennent romanistes, et qui le deviennent grâce à l'occitan ou au catalan, c'est gagné. Il faut rappeler aux Français qu'eux aussi, ils ont une langue en dialogue. Et que la force du français dans le monde est à la fois d'avoir une norme en partage qui permet de dialoguer (mais si on désacralise cette norme, cela permet de l'ouvrir, d'enrichir, de développer ce français à toute vitesse pour qu'il épouse le monde moderne). Et surtout, l'avantage du français, c'est que quand on le parle, on possède aussi une autre langue.

C'est-à-dire qu'un francophone a une avance sur beaucoup d'anglophones qui considèrent qu'avec l'anglais on fait tout. Le monolinguisme est le nouvel analphabétisme. Une chance du français – parmi d'autres langues – c'est d'être une langue intrinsèquement ouverte au plurilinguisme. Une langue ouverte.

Il ne faut pas craindre de relativiser la norme, de s'ouvrir à toutes les variétés du français, de favoriser le dialogue avec les autres langues (régionales, minoritaires).

L'avenir de la francophonie, c'est l'échange et le commerce des langues. Le français doit toujours être en mouvement, toujours en échange. Refusons une défense frileuse, dos au mur,

arc-boutée sur une norme qui de toute façon change à tout instant. C'est la meilleure façon de promouvoir cette langue et tout simplement, ce qui nous réunit aujourd'hui, de l'aimer.

BERNARD CERQUIGLINI

Paris